

Cap-Santé, le 25 novembre 2015

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 25 novembre 2015, à 19 h à Les Réceptions Jacques-Cartier, au 23, Route 138, à Cap-Santé.

19 H

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Nelson Bédard, préfet suppléant et maire de la Ville de Portneuf.

Sont présents Messieurs les représentants suivants :

Ville de Cap-Santé	Denis Jobin
Municipalité de Deschambault-Grondines	Gaston Arcand
Ville de Donnacona	Sylvain Germain
Ville de Lac-Sergent	Denis Racine
Ville de Neuville	Bernard Gaudreau
Ville de Pont-Rouge	Ghislain Langlais
Ville de Portneuf	Nelson Bédard
Municipalité de Rivière-à-Pierre	Jean Mainguy
Municipalité de St-Alban	Bernard Naud
Ville de St-Basile	Jean Poirier
Municipalité de St-Casimir	Dominic Tessier Perry
Municipalité de Ste-Christine-d'Auvergne	Raymond Francoeur
Municipalité de St-Gilbert	Léo Gignac
Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf	Archill Gladu
Ville de St-Marc-des-Carrières	Guy Denis
Ville de St-Raymond	Daniel Dion
Municipalité de St-Thuribe	Jacques Delisle
Municipalité de St-Ubalde	Pierre St-Germain

Sont également présents, Mesdames et Monsieur :

Solange Alain	Secrétaire-trésorière adjointe
Nancy Brassard	Directrice du service de l'évaluation foncière
Josée Frenette	Directrice générale
Jean Lessard	Directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC et adoption de l'ordre du jour

PRÉSENTATION DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA MRC

1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 Adoption des prévisions budgétaires de la MRC de Portneuf pour l'année 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MRC ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ouverture de la séance spéciale du conseil de la MRC se fait à 19 h.

CRS 241-11-2015

Il est proposé par M. Ghislain Langlais et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE PORTNEUF POUR L'ANNÉE 2016

CRS 242-11-2015

CONSIDÉRANT que les membres du comité des priorités, nommés par la résolution numéro CR 157-07-2015, ont procédé à l'analyse du projet des prévisions budgétaires de la MRC de Portneuf pour l'année 2016 lors de rencontres tenues les 3 et 10 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que, suite à son analyse du projet de prévisions budgétaires 2016, le comité des priorités a recommandé de présenter le projet des prévisions budgétaires au conseil de la MRC lors de la séance de travail le 11 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Portneuf a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2016 lors de la rencontre de travail le 11 novembre 2015 et qu'il recommande son adoption le 25 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que :

Les dépenses s'élèvent à :	5 953 736 \$
Les revenus se répartissent comme suit :	
Subventions diverses :	1 752 803 \$
Participation municipale :	3 369 382 \$
Autres revenus divers et affectations :	715 933 \$
Pacte fiscal :	<u>115 618 \$</u>
Total :	5 953 736 \$

CONSIDÉRANT que, pour équilibrer son budget, le conseil a approprié une somme de 386 955 \$ de son surplus libre estimé à 1 083 402 \$, ce qui porte ce dernier à 696 447 \$ au 31 décembre 2015;

Il est proposé par M. Bernard Gaudreau et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les prévisions budgétaires de l'année 2016, telles que déposées et selon le tableau ci-après reproduit :

TITRES	DÉPENSES	RECETTES	
		Autres recettes	Quotes-parts
Administration générale	813 895	292 595	521 300
Préfecture	142 600		142 600
Centre d'archives régional de Portneuf	3 970		3 970
Frais de financement Préfecture	39 375		39 375
Sécurité publique	261 265	171 790	89 475
Transport régional	686 183	519 212	166 971
Hygiène du milieu	85 259	2 000	83 259
Bien-être et santé	20 000	20 000	0
Aménagement – Urbanisme	589 857	186 157	403 700
Promotion - développement économique	1 531 445	1 010 975	520 470
Plan de développement de la zone agricole (PDZA)	10 000	10 000	0
Rénovation domiciliaire	75 194	75 194	0
TNO	48 579	48 579	0
Loisirs et culture	267 058	112 095	154 963
Évaluation foncière (Incluant rôle en ligne et gestion des permis)	1 342 109	98 810	1 243 299
Gestion des terres du domaine de l'État	36 947	36 947	0
TOTAL	5 953 736	2 584 354	3 369 382

QUE le conseil de la MRC de Portneuf, pour l'année fiscale 2016, fixe à 1 % mensuellement (12 % annuellement), le pourcentage d'intérêt qui sera facturé à tout contribuable ou municipalité, qui acquittera toute facture provenant de la MRC, après la date d'échéance apparaissant sur celle-ci.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

MM. Léo Gignac et Dominic Tessier Perry, respectivement maires des municipalités de Saint-Gilbert et de Saint-Casimir, demandent d'inscrire leur dissidence aux minutes de l'assemblée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CRS 243-11-2015

L'ordre du jour de la séance spéciale étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 30 sur la proposition de M. Sylvain Germain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet suppléant,

La secrétaire-trésorière

Nelson Bédard

Josée Frenette